

DATE DE LA CONVOCATION :
15 Juillet 2015

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	13
Excusés	6
Pouvoirs	6
Votants	19

SÉANCE DU VENDREDI 24 JUILLET 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le VINGT-QUATRE JUILLET à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Etaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Martine TRIVIAUX, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Joël PEYRY, Patrick BOS, Jeannine BROSSARD, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE et Sophie TOURNADRE.

Etaient excusés : Jean-Claude SAISSET, Suzie BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Pauline BRETHOMÉ, Benoit DELAVAUULT et Sindy PICARD

Pouvoir : Jean-Claude SAISSET à Joël PEYRY, Bernard BOUVELOT à Guy LACAM, Suzie BOSSARD à Jeannine BROSSARD, Pauline BRETHOMÉ à Martine TRIVIAUX, Benoit DELAVAUULT à Alain DELAGE et Sindy PICARD à René BERGEAUD

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Sophie TOURNADRE a été désignée secrétaire de séance.

Les Elus valident l'adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la C.C.S.A.

1. FINANCES – GESTION – ECONOMIE

➤ Demande de subvention exceptionnelle « C'était la Haute Auvergne » d'Evelyne DAVID

Le Maire indique que Mme Evelyne DAVID, Journaliste de La Montagne à Mauriac, a écrit un livre intitulé « C'était la Haute Auvergne » et dans lequel la Commune d'Ydes est largement évoquée. Dans le cadre de l'édition de ce livre, celle-ci sollicite une aide financière. Le Conseil Municipal lui attribue, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 100 €.

➤ Demande de subvention D.E.T.R. Complémentaire 2015 – Aménagement de la Rue Jean-Louis Chabeaudy

Le Maire indique que M. le Préfet du Cantal a transmis un dossier de demande de subvention D.E.T.R. complémentaire 2015, et ce, à retourner avant le 15 septembre 2015.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de présenter le dossier d'aménagement de la rue Jean-Louis Chabeaudy, dont le montant des travaux s'élève à 203 985 € H.T.

➤ Attribution de marchés

• Aménagement de l'Avenue de la Libération

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 24 juin et 15 juillet 2015, pour examiner les candidatures de deux entreprises. Après analyse par « Cantal Ingénierie et Territoires », Maître d'œuvre de cette opération, et sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'attribuer le marché au Groupement d'entreprises EUROVIA / LACOMBE, pour un montant des travaux de 369 743 € H.T.

• Photocopieurs « Contrat Location et Maintenance »

Le contrat RICOH arrivant à expiration, une consultation a été engagée auprès de 4 prestataires (Ricoh, BC15 Xerox, Espace Bureautique Aurillac – Konica Minolta et ABCD Copieurs 19). Trois offres ont été remises. Après analyse par les services, la proposition de la Société « BC15 Xerox » est la plus intéressante pour la collectivité.

➤ Contrat Contrôle Sécurité avec APAVE

Le Maire rappelle que jusqu'à présent, « Bureau Véritas » contrôlait les installations électriques, de gaz, les aires de jeux et équipements sportifs, les installations de sécurité incendie et les équipements mécaniques, pour un montant annuel de 10 934.48 € TTC en 2014.

Une consultation a été lancée et la Société APAVE a été retenue, pour un montant annuel de 7 193.53 € TTC.

➤ Point sur l'analyse prospective par le Cabinet KLOPFER

Le Maire indique que l'étude est en voie d'achèvement. Il rappelle que la Commune fait partie de celles qui ont beaucoup investi et sont pénalisées par la baisses des dotations de l'Etat. M. Michel KLOPFER viendra présenter, devant le Conseil Municipal, le 15 septembre prochain, les différents scénarios possibles.

➤ Point sur l'analyse de l'étude hydraulique par le Cabinet SAFÈGE

L'Etude est enfin terminée après un délai très long car le dossier est compliqué. Le rapport sera également présenté en septembre 2015 et, au vu de sa présentation et de ses analyses, il sera question de savoir si le Conseil Municipal souhaite aller plus loin dans cette étude.

2. PERSONNEL, ADMINISTRATION

➤ Avancement de grades

Pour 2015, la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a examiné le tableau d'avancement de grades des agents de la collectivité. Afin de procéder aux nominations des agents qui bénéficient d'un avis favorable et afin d'anticiper, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le ratio promu/promouvables et de prévoir la modification du tableau des effectifs. Le projet de délibération sera soumis pour avis au Comité Technique Paritaire le 17 septembre 2015.

➤ **Adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la C.C.S.A.**

Le Maire indique que, par délibération en date du 25 juin 2015 (n° 33/2015), la Communauté de Communes Sumène Artense a émis un avis favorable aux demandes d'adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la C.C.S.A. En qualité de membre de cette dernière, la Commune d'Ydes doit se prononcer sur ces deux adhésions.

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable.

➤ **Pays Haut Cantal Dordogne : CRDDT Auvergne + 3^{ème} Génération 2015 /2017 - Projets de la C.C.S.A. – Validation de la fiche action de la Commune d'Ydes**

Le Maire communique au Conseil Municipal la délibération du Conseil Communautaire N°31/2015 en date du 14 avril 2015 validant l'ensemble des fiches actions de la Communauté de Communes Sumène Artense au Contrat Régional de Développement Durable du Territoire Auvergne + 3^{ème} Génération. Les fiches actions de la C.C.S.A., y comprise la fiche action concernant le Commune d'Ydes, sont intégrées au Contrat Régional de Développement Durable du Territoire (CRDDT) porté par le Pays Haut Cantal Dordogne 2015-2017. Monsieur le Maire présente en détail la fiche action portée par la Commune d'Ydes à savoir « Equipements numériques de l'école d'Ydes ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide cette fiche action et sollicite l'attribution du FRADDT EPCI pour cette action, ainsi qu'une subvention au titre du FEDER.

3. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ

➤ **Point sur les travaux en cours**

René BERGEAUD, Premier Adjoint, fait un point sur les travaux :

- **Déconnection et protection du réseau Eaux Usées**

Les travaux sont réalisés et s'élèvent à 1 680.00 € H.T.

- **Aménagement du skate-park**

L'implantation a été réalisée le 20 juillet 2015 en présence de l'entreprise. Les travaux de terrassement sont en cours. Les travaux s'élèvent à 20 424.00 € H.T.

- **Marché de voirie 2014**

- Reprise de chaussée au Régeat : les travaux sont terminés
- Impasse du Puy Dieu : les travaux seront réalisés sous 15 jours à trois semaines

- **Démolition de la maison « Cheminade »**

Une consultation a été faite auprès de trois entreprises.

➤ **Rond-Point aux Quatre Routes**

Le Maire rappelle que M. Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Départemental du Cantal, est venu, ce jour, visiter le chantier, en présence des Maires de la C.C.S.A. et des Conseillers Départementaux du Canton d'Ydes. L'achèvement des travaux est prévu vers le 15 octobre 2015.

Un problème a été soulevé par des riverains concernant le sens du parking « co-voiturage », et sera pris en compte.

Par ailleurs, le Maire propose au Conseil Municipal de donner un nom à ce rond-point. Celui de « Rond-Point La Sumène » est choisi à l'unanimité par les élus.

➤ **Aménagement de la rue Jean-Louis Chabeaudy**

Une réunion publique de présentation s'est tenue le 30 juin 2015, en présence du Cabinet Artense Ingénierie, Maître d'œuvre de cette opération.

➤ **Réfection du court de tennis n°1**

Les travaux débuteront en septembre 2015.

➤ **Sécurité des usagers : Point sur les comptages à Fanostre**

Les résultats du comptage quantitatif et de vitesse sur cette portion de route seront connus dans les prochains jours.

➤ **Éclairage public Z.A. Nord**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de confier la réalisation des travaux d'éclairage public sur la Zone Artisanale Nord, au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, pour un montant total de 4 691.62 € H.T., dont 30 % à la charge de la Commune.

4. EAU, ASSAINISSEMENT

➤ **Extension du réseau d'eau potable à Fleurac – Devis du S.I.D.R.E.**

Le Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou a transmis un devis pour l'extension de réseau d'eau potable et la réalisation d'un nouveau branchement en eau au lieu-dit « Fleurac », et qui s'élève à 1 027.20 €.

A terme, ces travaux permettront d'alimenter 4 nouveaux pavillons. Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire réaliser cette opération par le S.I.D.R.E.

➤ **Suppression des eaux claires sur réseau assainissement au Lotissement des Plaines**

Dans le cadre du programme de réduction des eaux claires parasites, une opération de modification vient d'être conduite sur le réseau assainissement des Plaines.

5. COMMUNICATION ET TOURISME

➤ Sortie du Bulletin Municipal « Ydes Force et Passion »

Le Bulletin Municipal a été imprimé et sera distribué dans les prochains jours auprès des habitants de la Commune.

➤ Syndicat d'initiative à Ydes

Le Maire informe le Conseil Municipal du bon fonctionnement de cette structure située à l'ancienne Gare d'Ydes-Centre et gérée par la Communauté de Communes Sumène Artense (Office de Tourisme Sumène Artense). Il invite les élus à leur rendre régulièrement visite à ce service.

6. PATRIMOINE HISTORIQUE

➤ Etudes complémentaires de restauration du porche de l'église d'Ydes-Bourg

Le Cabinet d'Architectes A.C.A., Maître d'œuvre de l'opération, a transmis le dossier de subvention pour le financement des études complémentaires (17 400 € H.T.) auprès de la D.R.A.C. (subvention de 50 % du montant), du Conseil Régional d'Auvergne (subvention de 12 % du montant) et du Conseil Départemental du Cantal (subvention de 15 % du montant).

➤ Nouveau désordre sur le porche

Le Maire fait part de la fissure d'un joint sur la voûte de la porte de gauche sous le porche. Une intervention a été sollicitée auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, M. DELUBAC. Celui-ci s'est déplacé et a préconisé des recommandations telles que l'arrêt du mouvement des cloches et l'interdiction de pénétrer sous cette partie-là.

7. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DÉVELOPPEMENT CULTUREL

➤ Validation du Projet Educatif Territorial - PEDT

Huguette GATINIOL, Présidente de la Commission des Affaires Scolaires, indique que le projet Educatif Territorial (PEDT) a été accepté par l'administration et une convention doit être signée. Elle rappelle que ce document permettra d'encadrer les temps d'activités périscolaires dans le cadre de la loi et de continuer à percevoir des aides de l'Etat.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

➤ Validation du règlement municipal du Groupe Scolaire La Fayette

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le règlement municipal pour l'année scolaire 2015/2016. Ce document sera transmis aux parents d'élèves.

Une question est posée par Joël PEYRY, Conseiller délégué, sur l'origine des produits concernant les menus scolaires proposés par les Cuisines Solanid. Le Maire indique que les produits locaux sont prioritairement demandés. Il rappelle également qu'une commission se réunit régulièrement afin d'évoquer les menus et la qualité de ces derniers.

Huguette GATINIOL ajoute que les parents d'élèves sont satisfaits des menus présentés par cette Société, qui reste très attentive aux remarques de ces derniers.

8. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE

➤ Plan canicule

Martine TRIVIAUX, Adjointe, indique que la canicule a été prise en compte et que Delphine BOYER a bien assuré les visites régulières aux personnes isolées. Celles-ci sont très satisfaites et apprécient ce service.

➤ Information sur le projet de Polygone

Le Maire fait part de la réunion qui s'est tenue le mardi 21 juillet 2015 avec la Direction de POLYGONE, l'Architecte David CHASTAIN, et GrDf, suite aux inquiétudes de la municipalité quant à la participation financière de la Commune pour alimenter les trois pavillons en gaz de ville. Un compromis a été trouvé sans trop de difficultés.

Par ailleurs, la consultation des entreprises de constructions est en cours et une consultation sera également réalisée pour la viabilisation. Enfin, les travaux débiteront normalement fin septembre 2015 et se finiront courant 1^{er} semestre 2016.

➤ Résidence La Sumène à Ydes

Le Maire informe le Conseil Municipal d'Ydes du départ de Mme Evelyne JOUHET, Directrice de la Résidence La Sumène, et qui libèrera l'appartement de la maison de retraite au 31 juillet 2015. La Directrice de l'établissement de Saignes assure l'intérim.

➤ Compte-rendu de la rencontre avec l'A.R.S. concernant la Télémédecine

Le Maire et Pauline BRETOME, Conseillère Municipale en charge de la Santé, ont rencontré, à Aurillac, une délégation de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) d'Auvergne afin de connaître leurs intentions.

Il en ressort que le projet de télémédecine doit être porté par une structure médicale. Il convient alors de repenser le projet et de réorienter l'utilisation du pôle pour ne pas laisser cette structure sans activité.

Par ailleurs, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été associé au Comité de Pilotage mis en place par l'organisation territoriale de la santé. Ce Comité de Pilotage a pour mission de réfléchir à l'organisation future en matière de santé pour notre territoire.

9. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ Mise en place de mesure de protection des installations sportives

Après avoir fait un rappel historique des incivilités répétitives et des dégradations constatées régulièrement sur les installations sportives des Plaines, le Maire indique qu'un arrêté règlementant l'accès au stade a été pris avec des horaires d'ouverture limités.

Par ailleurs, une convention de mise à disposition de ces installations sportives va être signée le 31 juillet prochain par les clubs suivants : le Rugby Club d'Ydes, l'Entente Sportive Vebret/Ydes, l'Ecole de Foot Sumène Artense, et le Tennis Club d'Ydes.

Il conviendra de réfléchir sur l'organisation d'un lieu d'accueil pour les adolescents.

➤ Fête de la Culture du 14 août 2015

Marc LASSAGNE, Conseiller délégué, fait part du programme finalisé de cette grande journée.

➤ Marché du vendredi

Alain DELAGE, Adjoint, fait part du bon fonctionnement du marché hebdomadaire, malgré la décision, par l'association des commerçants et artisans d'Ydes, d'annuler celui du vendredi 24 juillet 2015, ainsi que le marché de pays ce même jour.

Le Maire tient à souligner qu'il n'est en aucun cas responsable de ces annulations, pas plus que les services de la Mairie.

Il profite de cet instant pour faire part de l'installation, depuis le lundi 20 juillet 2015, des gens du voyage sur la Commune d'Ydes. Un protocole d'occupation temporaire de la Place des Tilleuls (derrière la Mairie) et de l'Allée des Templiers jusqu'au 29 juillet 2015 a été signé entre le Maire et le représentant de cette communauté. Une somme de 450 € a été encaissée en règlement des consommations d'eau et d'électricité.

10. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ Information Concours Fleurissement

Isabelle LAURADOUX, Adjointe, souligne la participation de 10 habitants d'Ydes à ce concours. Un premier passage du jury communal a eu lieu ce vendredi 24 juillet 2015 au matin. Un deuxième passage se tiendra fin août 2015.

11. QUESTIONS DIVERSES

➤ Remerciements subventions

Le Maire donne lecture des remerciements des associations suivantes pour l'octroi de la subvention communale :

- Association « Les Phacochères de la Sumène »
- ADMR de Saignes

➤ Informations du Maire

• Concessions cimetière Ydes-Bourg

Le Maire informe de la fin de l'opération de reprise de très vieilles concessions non entretenues et en état d'abandon au cimetière d'Ydes-Bourg et la création d'un jardin souvenir. La liste de ces concessions est consultable en Mairie.

• Mise en ligne des articles de La Montagne sur Ydes

Le Maire fait part d'un service proposé par La Montagne pour la mise en ligne, sur le site internet de la Commune, des articles d'Ydes qui paraissent dans le journal, moyennant un abonnement de 390 €/an et 290 € de frais techniques.

• Décès du Sous-Préfet de Mauriac

A l'occasion du décès de M. Hugues FUZERÉ, Sous-Préfet de Mauriac, et à la demande du Maire, le Conseil Municipal observer une minute de silence.

• Autres questions

- ✓ Le lit du ruisseau du stade sera prochainement nettoyé.
- ✓ Un partenariat avec le Conseil Départemental du Cantal concernant le « PASS CANTAL » pour bénéficier de l'adhésion à la Médiathèque ou l'inscription à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- ✓ Fibre optique : les travaux avancent à grands pas et une mise en service unique est prévue en décembre 2015 pour le centre bourg et les abords.
- ✓ La Municipalité félicite Isabelle GERBAULT, Intervenante « Mosaique » des activités périscolaires, pour la réalisation « d'un arbre de vie » au sein du Groupe Scolaire La Fayette. Afin de la remercier, un vernissage sera proposé pour la rentrée scolaire.
- ✓ Suite à des plaintes concernant des odeurs d'égouts à Fanostre, il est envisagé de reconsidérer le dispositif de refoulement.
- ✓ Des traverses en bois sur la piste verte sont pourries et nécessitent leur remplacement, une information a été faite à la Communauté de Communes Sumène Artense.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.